

---

# Conférence du désarmement

15 février 2013  
Français

Original: anglais

---

## **Lettre datée du 14 février 2013, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par le Représentant permanent de la République de Chypre à la Conférence, concernant la position de Chypre sur la question soulevée dans le document CD/1947, daté du 30 janvier 2013**

J'ai l'honneur de vous informer que la position de la République de Chypre sur la question soulevée dans le document CD/1947 (30 janvier 2013) de la Conférence du désarmement n'a pas changé par rapport à celle qui était exposée dans les lettres de la République de Chypre dont les textes ont été distribués comme documents de la Conférence du désarmement sous les cotes CD/1439 (13 décembre 1996) et CD/1740 (15 juillet 2004).

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur  
Représentant permanent  
(*Signé*) Leonidas **Pantelides**